

**ETUDE EN VUE DE L'ELABORATION
D'UN SCHEMA DIRECTEUR
D'IRRIGATION SUR LE TERRITOIRE
DE LA MARTINIQUE**

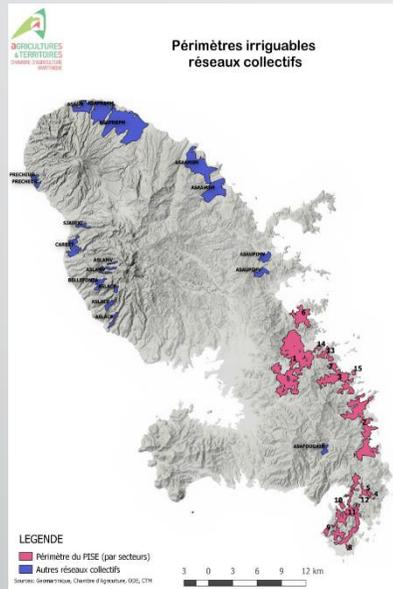


CONTEXTE

- Observation des phénomènes suivants en raison du changement climatique:
 - Phénomènes climatiques de plus en plus fréquents et sévères
 - Réduction de l'hydrologie à l'été
 - Accroissement de la demande en eau des cultures, etc.
- Nécessité d'orienter la politique en matière d'irrigation vers une optimisation de l'usage de la ressource en eau.
- Volonté de mettre en place un programme de mesures efficaces pour tenir compte de nos spécificités tant au niveau de la demande (amélioration des pratiques et de l'efficacité de l'irrigation) que de l'offre (gestion, stockage).

2 types de desserte en eau privilégiées en agriculture :

❖ Les réseaux collectifs



- 12 périmètres irrigués collectifs:
 - alimentés par des prises d'eau en rivière ou des forages
 - gérés sur le versant Atlantique par des Associations Syndicales, et sur le versant Caraïbe par les communes pour le compte des petits producteurs diversifiés
 - dont 1 périmètre important géré par la CTM, le Périmètre Irrigué du Sud-Est PISE (497 abonnés pour une superficie souscrite de 3 125 ha en 2018)
- Un treizième périmètre en cours de construction à Rivière Salée.

❖ L'irrigation individuelle

- par prélèvement d'eau en rivière.
- environ 130 exploitations en grande majorité bananière.



OBJECTIF DE L'ÉTUDE

Mettre en place un outil de planification et d'optimisation de la gestion quantitative de l'eau à usage agricole qui sera destiné aux différents partenaires concernés par la problématique de l'eau d'irrigation notamment la CTM, la Chambre d'Agriculture, l'Office de l'Eau, l'Etat, les associations d'agriculteurs.

CONTENU DE L'ÉTUDE

- Un état des lieux de tous les périmètres irrigués de la Martinique et des ressources en eau mobilisables ainsi qu'un diagnostic des périmètres collectifs avec description des caractéristiques associées.
- L'élaboration de scénarios, études technico-économiques des solutions envisageables par secteurs, des modalités de gestion des réseaux.
- Le schéma directeur de l'irrigation et son programme de mesures (institutionnelles, financières, techniques, etc.)

DEROULEMENT DE L'ETUDE

- **Phase 1** : Recensement des périmètres existants et à développer (zone à fort potentiel) ainsi que des ressources en eau mobilisables (eaux souterraines, eaux de surface, eaux pluviales, REUT réutilisation des eaux usées traitées et stockage) et réalisation du diagnostic des besoins actuels et futurs sur les secteurs concernés, des équipements d'irrigation en place et de la ressource mobilisée.
- **Phase 2** : Elaboration des scénarios, étude technico-économiques des solutions envisageables par secteur, des modalités de gestion des réseaux et chiffrage comparatif des solutions en investissement et en fonctionnement.
- **Phase 3** : Elaboration du schéma d'irrigation (mémoire justificatif et explicatif des choix, détail financier...).

- **Délais de réalisation** : 8 mois

- **Etat d'avancement** :

- ✓ Rédaction du cahier des charges de l'étude en concertation avec la Chambre d'Agriculture et l'ODE,
- ✓ Procédure en vue du lancement du marché en cours

- **Partenaires** : Chambre d'Agriculture, Office de l'Eau, l'Etat, les professionnels du monde agricole (coopératives, associations d'agriculteurs, etc.)



MERCI DE VOTRE ATTENTION

